

L'accompagnement personnalisé au lycée Lavoisier

Une organisation visant à préserver le champ des possibles et à ne pas stigmatiser les élèves en difficulté

Deux principes ont présidé à notre réflexion :

1. Choisir une organisation suffisamment souple préservant le champ des possibles ;
2. Permettre aux élèves en difficulté de faire autre chose que du soutien en participant à des activités d'approfondissement.

Le premier point traduit notre volonté de s'inscrire pleinement dans l'esprit de la réforme du lycée. Il s'agissait d'opter pour une organisation qui permette un large choix aux élèves. Aussi avons-nous opté pour la libération de tous les élèves de seconde une demi-journée entière (en l'espèce, le mardi après-midi). Les deux premières heures sont consacrées à l'AP ; les heures suivantes permettent des activités qui nécessitent un temps plus long comme les sorties scolaires¹.

Le second point nous a conduits à proposer aux élèves en difficulté, ciblés pour bénéficier d'aide et de soutien, de participer à des « mini-projets », dénommés ainsi en raison de leur durée réduite à une heure contre deux pour un projet « long ».

Ces deux choix devront, au moment du bilan, être rediscutés. L'un, parce qu'il constitue une contrainte forte sur les emplois du temps et l'organisation du temps scolaire. Cette option ne pourra matériellement pas être généralisée en première et en terminale lorsqu'il s'agira d'y introduire l'accompagnement personnalisé². L'autre, dans la mesure où nous savons qu'aider les élèves à surmonter leurs difficultés ne se réduit pas à donner des cours de soutien mais qu'un projet, avec des objectifs adaptés, qui réussirait à impliquer pleinement les élèves, serait plus efficace encore. Nous avons conscience de ce point de vue d'être dans une phase expérimentale, qu'il faudra repenser les choses le temps pour nous de nous approprier ce nouveau cadre d'actions qu'est l'accompagnement personnalisé.

Deux remarques :

1. L'idée que chaque élève puisse bénéficier de 72 heures annuelles d'accompagnement personnalisé est restée un objectif à atteindre plutôt qu'une priorité qu'il aurait fallu à tout prix respecter. Cela aurait nécessité d'être excessivement directif dans l'affectation des élèves aux activités.
2. Toujours dans l'idée d'être fidèle à l'esprit de la réforme, l'organisation laisse une large place aux élèves dans la construction de leur programme. Toutefois, un certain nombre d'élèves sera invité à suivre un programme d'aide sur la base d'un positionnement à l'occasion d'un bilan de mi-trimestre³. Même ferme, cela reste une invitation : l'adhésion des élèves étant essentielle pour la réussite de ce type d'actions

¹ Cette souplesse a un coût : elle complique la confection des emplois du temps, tant ceux des élèves que ceux des enseignants.

² D'ailleurs, le texte de la réforme prévoit que l'AP au cours du cycle terminal soit construit autour des dominantes de filière ; l'alignement des créneaux ne sera pas une nécessité.

³ Ce bilan à la veille des vacances de la Toussaint a fait la synthèse des avis de l'équipe pédagogique, complétés par un test d'évaluation par compétences, en français et en mathématiques, mené dans le cadre de l'AP.

organisation

Le découpage de l'année scolaire

L'année est divisée en 5 cycles de 5 à 7 semaines, délimités par les petites vacances. Le programme diffère en fonction des périodes.

Le cycle 1 – L'accueil des élèves

L'ensemble de cette période s'est étalé sur les sept semaines qui séparent la rentrée des vacances de la Toussaint. Pour des raisons pratiques – nous ne connaissons pas encore les élèves – elle a été pensée autour des demi-classes (16 à 17 élèves). Les activités proposées ont été les suivantes :

- une aide méthodologique à raison de 4 heures par groupe ;
- une « Remise en forme » en français et mathématiques sur 4 semaines suivie d'une évaluation en fin de période ;
- une initiation à la recherche documentaire (1 séance) et
- une introduction à la problématique de l'orientation (1 séance).

Pour chaque classe, le schéma d'organisation mis en œuvre sur les 7 semaines du cycle a été le suivant.

	S1		S2		S3		S4		S5		S6		S7	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
H1	AM	F	M	AM	F	M	AM	F	O	CDI	E		Bilan mi-trimestre	
H2	M	AM	F	M	AM	F	M	AM	CDI	O	E			
H3	F	M	AM	F	M	AM	F	M						
Effectif	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17				

M : mathématiques, F : français, AM : aide méthodologique, E : évaluation, O : Introduction à la problématique de l'orientation ; CDI : initiation à la recherche documentaire

Schéma 1 - L'organisation du cycle 1 sur 7 semaines

Les cycles 2 à 4 – Le cœur de l'AP et le tutorat

Les cycles 2 à 4 nous emmèneront jusqu'aux vacances de printemps, soit trois fois six semaines. Ils proposeront des activités dans les champs suivants :

- de l'aide par groupe accueillant au plus 12 élèves ;
- des mini-projets d'une heure par groupe de 24 élèves ;
- des projets de 2h par groupe de 24 élèves ;
- du tutorat.

Le **tutorat** sera proposé (donc sur la base du volontariat) à des élèves repérés lors du bilan de mi-trimestre. La première étape est un entretien proposé à un tiers des élèves, soit un centaine d'élèves au total. L'expérience de Barr montre que, pour une bonne part des élèves, on pourra en rester là. Pour l'autre part, nous proposons une série de 4 à 5 rendez-vous étalés sur les cycles 2 à 4, en fonction des besoins et des demandes des élèves.

organiser

Pour l'AP (hors tutorat), le schéma hebdomadaire d'organisation est le suivant.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
H1	A	A	Mini-projet 2		A	A	Mini-projet 4		A	A	Projet P1	Projet P1	Projet P2	Projet P2	Projet P3	Projet P3	Projet P4	Projet P4	Projet P5	Projet P5
H2	Mini-projet 1		A	A	Mini-projet 3		A	A	Mini-projet 5		Projet P1	Projet P1	Projet P2	Projet P2	Projet P3	Projet P3	Projet P4	Projet P4	Projet P5	Projet P5
Effectif	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	180									

← 120 élèves
← 180 élèves à répartir sur 10 groupes (effectif moyen : 18 élèves par groupe)

Schéma 2 - Organisation hebdomadaire des cycles 2 à 4 (vue instantanée)

Le cycle 5 – Une préparation à la poursuite d'études

Dans l'esprit de la réforme du lycée qui nous demande de mettre en place les conditions pour une orientation plus souple et pour limiter le recours au redoublement, il est prévu que le cycle 5 offre :

- des « stages de remise à niveau » pour éviter le redoublement ou préparer une réorientation à raison 2x2h pendant 5 semaines et
- une préparation à la poursuite d'études vers une première générale ou technologique à raison d'2h durant 5 semaines.

NB. Le contenu de ce programme est entièrement à construire. Les élèves n'ayant pas de difficultés scolaires ou de problème d'orientation pourraient être dispensés de ce cycle.

Chaque semaine, ce cycle pourra s'organiser sur 2 créneaux.

1er créneau

	Remise à niveau						Préparation à la poursuite d'études							
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8
H1														
H2														
Effectif	12	12	12	12	12	12	24	24	24	24	24	24	24	24

2e créneau

	Remise à niveau					
	1	2	3	4	5	6
H1						
H2						
Effectif	12	12	12	12	12	12

Schéma 3 – Organisation hebdomadaire du cycle 5 (vue instantanée)

L'exemple du cycle 1 : un premier bilan

La mise en œuvre du cycle constitue une première expérience. Il est trop tôt pour un bilan définitif. Cependant, des leçons peuvent déjà être tirées.

Le choix de l'alignement de l'ensemble des classes de seconde débouche sur une organisation qui ne pèse pas trop sur la qualité des emplois des élèves. En revanche, cela mobilise en même temps de des ressources humaines importantes. De ce point de vue, toutefois, les marges de manœuvre sont restées limitées. Il a fallu réajuster l'organisation du cycle parce que nous n'avions assez de

professeurs de français ou de mathématiques pour prendre en charge les élèves. Il n'est pas sûr qu'une organisation plus étroite (par exemple, en trois alignements de trois classes) apporte une solution mieux adaptée.

Au-delà de la question de l'adhésion des professeurs au principe de l'accompagnement personnalisé⁴, cette difficulté est accentuée par les conditions d'exercice. Il a été, et il restera, malgré l'expérience, difficile de prévoir sur l'année, si on veut rester dans l'esprit de l'AP, les activités que les professeurs devront assurer. Les enseignants sont ainsi amenés à faire des heures supplémentaires alors que certains ne sont pas demandeurs. La charge s'alourdit aussi des temps de concertation nécessairement importants lors du démarrage de nouveaux dispositifs comme l'AP.

Du point de vue des élèves, le cycle 1 n'est pas très satisfaisant : le manque de temps nous a contraints de proposer un programme identique pour tous pour le premier cycle. Certains élèves se sont ennuyés d'autant plus que la « remise en forme » a finalement abordé les lacunes supposées sur le programme de troisième.

Il faudra procéder différemment l'an prochain. D'une part, nous aurons le temps d'arrêter le programme détaillé dès juin. D'autre part, nous devons sans doute mettre la priorité sur le positionnement des élèves, notamment, en mathématiques et en français, avant de proposer une aide quelconque.

En revanche, l'introduction d'une aide méthodologique est très positive : cela a été, pour tous les élèves, quelle que soit leur réussite, l'occasion de réfléchir sur leur organisation et leurs méthodes de travail⁵.

Le projet détaillé du cycle 2

Le Tableau 1 - *Les projets de l'AP au cycle 2* présente une vision complète des projets proposés aux élèves. Dans une large mesure, il préfigure le menu proposé pour les cycles 3 et 4.

L'ensemble permet d'accueillir les 294 élèves de seconde. En faisant une extrapolation ce que se passera durant les cycles 3 et 4, une estimation sommaire du coût horaire donne une quarantaine d'heures effectives par semaine, soit un peu plus d'une heure année, pendant 18 semaines alors que nous avons prévu une vingtaine d'heures année pour l'ensemble des cycles 2 à 3 (cf. Tableau 3).

Les enseignants, outre les heures d'aide, ont proposé de nombreux projets. Nous avons retenu 11 mini-projets et 7 projets longs dans des domaines variés : sciences et technologies, sciences humaines, lettres, langues, ...

Nous soulignons avec satisfaction la richesse du programme mais il y a une contrepartie : les professeurs sont plus enclins à monter des projets où ils peuvent se faire plaisir qu'à proposer du soutien.

⁴ Ce manque d'adhésion existe mais il reste limité. La plupart des enseignants sollicités a joué le jeu.

⁵ Les thèmes abordés lors de l'aide méthodologique sont les suivants : gestion du temps, prise de notes & utilisation des outils scolaires, apprendre et mémoriser, découverte du CDI du lycée

On peut les comprendre : on multiplie depuis longtemps les heures d'aide avec le sentiment de s'épuiser à chercher à remplir un puits sans fond. Cela milite pour imaginer des projets dont la visée finale serait de combler les difficultés des élèves, mais qui seraient construits autrement, par exemple, par une approche en termes de compétences. Nous nous sommes aussi interrogés sur les raisons du blocage récurrent que connaissent certains élèves face à certaines notions en français mais surtout en mathématiques. Ces interrogations justifient la mise en place prochaine de formations d'initiatives locales centrée sur les questions de pédagogie différenciée.

Les difficultés et les perspectives

Le dispositif nouveau de l'accompagnement personnalisé est complexe à organiser : nous ne sommes pas au bout de nos peines (Nous ne reviendrons pas sur les difficultés d'agenda et de disponibilité des enseignants). Il nécessite aussi du temps : pour la mise en œuvre du suivi des élèves ou pour la concertation.

Il offre en revanche l'occasion d'une réflexion collective, disciplinaire et transdisciplinaire, sur les pratiques pédagogiques. L'échange qu'il suscite devra trouver un prolongement en termes de formation pour élaborer des réponses adaptées à deux questions récurrentes : Comment mieux aider les élèves à surmonter leurs difficultés ? Comment les évaluer ?

La réflexion devra porter aussi sur un sentiment assez largement partagé de saupoudrage qui trouve son origine dans le fait que des moyens, certes importants, sont utilisés pour faire vivre de projets trop nombreux. Pour dépasser ce point de vue, il faudra effectivement d'interroger sur la meilleure façon d'aller à l'essentiel : mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages que ce soit pour surmonter d'éventuelles difficultés ou pour nourrir une curiosité plus grande.

Enfin, la dernière interrogation porte sur la question de l'évaluation de l'accompagnement personnalisé alors que c'est toute la seconde qui a changé. En l'absence d'échantillon de référence, les indicateurs quantitatifs ou qualitatifs n'auront qu'une portée limitée. Nous pourrions toutefois, à court terme, mesurer le nombre d'élèves concernés par l'accompagnement personnalisé et le tutorat (en termes de moyennes et d'écarts à la moyenne), interroger les élèves au sujet de l'intérêt qu'ils auront eu pour les activités proposées ou constater l'importance de l'implication des professeurs. A plus long échéance, on pourra aussi mesurer l'impact sur le taux de difficulté (mesuré comme la somme des réorientations et des redoublements) sans pouvoir attribuer toute évolution à ce seul dispositif. Au final, ce n'est pas si essentiel. Il faut prendre la réforme dans son ensemble et regarder comment sur la durée elle permet de surmonter les difficultés que connaît le lycée dans l'accompagnement des élèves au-delà du baccalauréat vers l'enseignement supérieur.